

**Contribution intéressant le chapitre 3-4 du document de travail
préparatoire au Congrès d'Arras**

(amendement proposé en lieu et place du § « Enfin, les impératifs de sécurité ne doivent pas dresser l'homme contre l'homme.....)

« Le rapport entre Police et population (notamment avec les jeunes) subit une dégradation dont il importe de se préoccuper. Elle relève sans doute largement des évolutions de la société, mais aussi des conditions d'exercice d'un métier difficile. C'est pourquoi une réflexion devra être menée sur les effets d'une politique sécuritaire privilégiant des indicateurs de résultats destinés à rassurer l'opinion, en risquant de délaissier le service qualitatif de la paix publique et du lien social. Une concertation entre acteurs concernés (autorités administratives, syndicats de policiers, élus locaux, magistrats, associations de quartier, de victimes.....) devrait permettre de mieux cerner les différentes attentes du public et de réévaluer les objectifs à poursuivre, en organisant un suivi dans la durée. »